

# COMMUNIQUE DE PRESSE



Le vendredi 08 juillet 2022

**POUR GARANTIR LE MEILLEUR FONCTIONNEMENT DES URGENCES HOSPITALIERES  
AU BENEFICE DE LA POPULATION, CONTACTEZ PREALABLEMENT LE CENTRE 15  
POUR UNE ORIENTATION ET UNE PRISE EN CHARGE ADAPTEES A VOS BESOINS**

Dans un contexte national particulièrement difficile, les établissements de santé publics et privés du territoire Drôme-Ardèche, en lien étroit avec la médecine de ville, ont entamé une réflexion pour faire face ensemble aux difficultés de fonctionnement des différents services d'urgences adultes et pédiatriques.

L'ensemble des professionnels de santé libéraux et hospitaliers sont mobilisés pour assurer :

- Le fonctionnement des SMUR ;
- La prise en charge des urgences vitales dans les délais les plus brefs ;
- L'accès aux urgences 24h/24, 7j/7.

Pour y parvenir, il est absolument indispensable :

- De ne solliciter les urgences hospitalières qu'à bon escient ; ainsi, lorsque vous vous présenterez à l'accueil des urgences, le médecin du service des urgences, en collaboration avec l'équipe infirmière, pourra estimer que votre cas ne relève pas d'un recours aux urgences et vous proposera une solution alternative ;
- D'appeler le SAMU/centre 15, qui vous orientera vers les parcours de soins les plus adaptés à votre problème de santé et vos besoins.

Ces principes généraux de fonctionnement, mis en place de manière coordonnée et commune entre tous les établissements du territoire Drôme-Ardèche, sont ou seront susceptibles :

- D'être adaptés au sein de chaque établissement, pour tenir compte des éventuelles spécificités des bassins de population et des situations des hôpitaux ;
- D'évoluer si certaines difficultés de fonctionnement s'aggravaient ;

Les établissements s'engagent à communiquer en temps réel sur toute évolution.

Ils saluent et remercient les professionnels de leur plein engagement dans leur mission de réponse aux besoins de santé de la population, dans une période particulièrement difficile.

**Contact Presse :**

Marie-Laure PASCAL - Chargée de communication

✉ [communication@gh-portesdeprovence.fr](mailto:communication@gh-portesdeprovence.fr) ☎ 04 28 95 00 90